

Le « féminisme » à proprement parler est né dans les années 1960-70 dans la veine des contestations globales des systèmes économiques et sociaux en vigueur, considérés comme causes des inégalités et des oppressions que subissent les femmes.

Il s'énonce d'abord comme une revendication pour la revalorisation de la position sociale de la femme, de libération d'une idéologie patriarcale qui règne sur les relations matrimoniales et dans le système de l'économie politique. Ce courant est fortement influencé en France par S. de Beauvoir (« on ne naît pas femme on le devient ») et, par K. Millet (« la politique du mâle ») aux Etats-Unis, et A. Schwartzer (« die erwachsene Frau », la Femme adulte) en Allemagne.

Il devient la question « Genre » ou « Gender », apparue dans les années 1980-90 dans le cadre des discussions des féministes du Nord et du Sud (notamment E. Boserup et L. Beneria/G. Sen) relativement à l'aspect plus spécifiquement politique et économique du Développement social. Elle s'imposa de façon décisive au sein des programmes de développement des Nations-Unies pour le développement social et économique. Quatre décades pour la Femme ont été instituées au sein de ces programmes, la première à partir de 1975, la seconde à partir de 1985, la troisième 1995, et la quatrième 2005, qui vit la naissance de réseaux d'organisations féministes locales en Afrique pour influencer et impulser les politiques et programmes nationaux de développement.

En même temps qu'il implique le sens de génération et de reproduction, le Genre est pris comme le paramètre qui conditionne une évolution sociale équilibrée, juste et soutenue ou alors inégalitaire, oppressive et conflictuelle. Le Genre doit être la lentille de vue du niveau et de la qualité de développement de la Société. Il doit être au centre de toute considération du Développement social ; au niveau politique, économique, juridique, social, pour être pris en compte dans les différents sous-secteurs du développement. C'est ce centrage que l'on nomme encore en langue anglaise dans lequel elle est parue, « mainstreaming », le fait de « mettre la femme dans le courant central des politiques et programmes nationaux de développement

économique et social » : c'est le résultat de la Conférence de Pékin 1995, un tournant, pris en compte par la Commission Economique pour l'Afrique qui créa le Centre Africain pour Genre et Développement.

Les femmes africaines se font agents de développement : « women empowerment », accès à la majorité économique et sociale pour les femmes.

Lorsque les femmes occidentales s'investissaient de plus en plus dans les aspects idéologiques du « fait de nature » et du « fait social », dans les considérations plutôt théoriques des mutations sociologiques induites par la libération sexuelle, l'épanouissement de la sexualité féminine et de son corps, les problèmes de la représentation des femmes dans les instances de décision et de pouvoir, les violences faites aux femmes au sein du couple, du harcèlement sexuel, du viol, ne viennent que récemment en ligne de front et créent ainsi un renouveau du « féminisme » qui était jusqu'alors en dépérissement.

Les femmes africaines prennent davantage la mesure des enjeux de développement économique, et de la triple oppression qu'elles subissent dans les conflits qui embrasent le continent. Cette oppression est de nature économique liée à la mondialisation, à la domination économique des marchés mondiaux par l'Occident, elle est aussi culturelle et machiste.

A ce niveau est pris en compte, ce qui freine et inhibe le continent africain dans ses efforts de développement. Les vecteurs principaux sont :

1. le sous-développement économique engendre la pauvreté.

L'Afrique n'est pas encore considérée comme « continent émergent ». Parmi les pays dits pauvres, le continent vient en première ligne : alors que la population rurale pauvre représente 63 % de la population rurale mondiale, cette proportion atteint 65 à 90 % en Afrique sub-saharienne. Parmi les couches les plus pauvres dans les nations, la paysannerie vient en

tête, et en son sein, les femmes sont les plus pauvres : les femmes rurales représentent plus d'1/4 de la population mondiale (FMI 2001), là où la population féminine mondiale est de 52 %. Dans certains pays, 70 à 80 % de la population féminine vit en milieu rural. Ce chiffre a tendance à la baisse compte tenu de l'exode vers les villes du fait de la précarité accrue par la crise mondiale actuelle et de l'émigration croissante des femmes vers les pays riches du Nord.

- A ce niveau se pose le problème de la surcharge de travail : au travail domestique, aux grossesses nombreuses et rapprochées, s'ajoute le travail de production : 80 % de la production vivrière est faite par les femmes. Les femmes sont écartées des cultures de rente cependant et des profits ainsi générés et sont « chefs de famille » à 60 % des ménages dans certaines régions d'Afrique. Ceci fait dire (Fondation du Sommet Mondial des Femmes »/Journée mondiale de la femme rurale) qu'il y a « une féminisation de la pauvreté » : 500 millions de femmes vivent endessous du seuil de pauvreté en milieu rural.

- Est à considérer dans ce domaine le problème de la propriété foncière (qui n'est pas uniforme certes), de l'héritage.

- Du veuvage avec ses aspects coutumiers souvent oppressifs.

- L'apparition et l'expansion de la famille monoparentale : de plus en plus de femmes sont seules chargées de familles, et de familles nombreuses du fait de l'émigration vers le Nord des forces vives, du chômage des hommes, et de l'abandon de familles. • Le phénomène de l'exode rural ou émigration des campagnes vers les villes : les femmes surpeuplent les faubourgs urbains, où elles souffrent du mal-logement, et sont victimes d'abus et de violences.

- Là, elles s'investissent dans le secteur dit « informel » de plus en plus prépondérant dans les économies nationales. Leur travail dans ce secteur ne connaît aucune législation la plupart du temps et est soumis aux aléas du chômage des hommes et des impératifs du développement industriel. En effet, elles développent aux alentours des industries des unités de blanchissage, de cantines, de vente au détail, etc., lesquelles sont dépendantes de l'emploi des ouvriers et manutentionnaires.

- Quant elles sont ouvrières d'usines de conditionnement et de transformation des produits alimentaires, à travail égal et compétences égales, elles perçoivent au bas mot un salaire 20 % moindre que pour les hommes.

2. La pauvreté et le sous-développement engendrent les conflits sociaux, ethniques et les guerres qui ont défrayé la chronique et qui sévissent encore. Outre les témoignages véhiculés par les médias, la littérature féminine est abondante et éloquente à cet égard, notamment sur le viol comme arme de guerre dans la Région des Grands Lacs et le centre de l'Afrique, favorisant l'expansion des maladies sexuellement transmissibles, notamment le SIDA/VIH. Un récent ouvrage, illustré de bouleversantes photographies, recense des témoignages de femmes à travers les contrées en guerre sur le continent et ailleurs (« *Women are heroes* », Jr 2009). «

*Que vivent les femmes d'Afrique*

» (T. Boni, 2008) est un cri relayé par «

*Oui mon mari ! Non mon mari !*

» (K. H. Baldé, 2011). Ceci pour n'en citer que quelques uns. Cette injustice est criante : lorsque le mâle souffre, il se tourne vers plus faible que lui, les femmes et les enfants. Il y a un rapport de pouvoir physique et social endémique exacerbé par les difficultés économiques en temps de crise.

Ce fléau met en évidence :

3. La misère sanitaire et l'absence de politiques de santé publique dont souffrent les femmes en Afrique.

Depuis longtemps en Occident les femmes ne meurent plus en couches, et la mortalité infantile est quasi inexistante. La prévention maternelle et infantile (PMI) en Afrique est impuissante, les organisations internationales et les ONGs témoignent : 2 enfants sur 5 en zone rurale ou suburbaine ne dépassent pas l'âge de 5 ans. En Afrique, les infrastructures de santé sont quasi inexistantes en milieu rural, et lorsqu'elles existent, elles sont bien mal équipées. A cela s'ajoute une industrie pharmaceutique absente ce qui entraîne tous les abus et les trafics destinés aux marchés locaux de faux médicaments ou médicaments périmés.

4. Le bouleversement des écosystèmes traditionnels par le nouvel ordre économique introduit a rendu caduques ou répressifs les paramètres d'équilibrage des relations au sein des familles et entre les couches sociales.

L'exploitation familiale, l'artisanat, la pêche, le commerce et le troc des denrées étaient soutenus par un ordonnancement des activités et des rapports dans lequel les coutumes et les moeurs avaient rang d'éthique moralisant le mode de production, en bref, elles « légiféraient » et octroyaient droit et obligations. Comment faire admettre et endurer par l'individu, certaines coutumes et traditions lorsque la situation de la personne au sein de la famille, du noyau de production, du fait social n'est plus la même que celle que régissaient ces coutumes et traditions ?

Pour la femme cette question se pose dans le domaine de la relation matrimoniale, le rapport au conjoint là où les femmes deviennent pourvoyeuses de richesses et de moyens de subsistance, là où elles deviennent « chefs » de familles élargies. La question se pose

évidemment dans le cas de la polygamie et du mariage forcé. Et se pose de façon plus décisive dans le cas des mutilations sexuelles, de l'excision et de l'infibulation.

Par ailleurs, formées à l'école occidentale, elles ont peine à subir les liens de domination que perpétuent certaines formes de vie perçues comme freins à l'émancipation individuelle, à la réussite professionnelle et la réussite sociale. En même temps qu'elles sont solidaires des besoins familiaux qu'elles portent à bout de bras et de plus en plus, une tendance soutenue se fait jour pour une individualité libérée de ces exigences surtout dans le milieu de la jeunesse. La voie qui s'élève est celle de la révolte comme nous l'a faite entendre dans les années 1980 Mariama Bâ avec son fameux ouvrage « *Une si longue lettre* », et le « *chant écarlate* ». La dignité et le rang social de la « grande royale » (Ch. A. Kane, « *L'aventure ambiguë*

») apparaissent de nos jours avec la nostalgie d'un ordre social disparu. Si toutefois tout était loin d'être juste dans cet ordre, et ce qui nous permet de le dire est justement la distance que procure notre propre acculturation, cette société était aussi bien loin de la dislocation des structures relationnelles que nous vivons dans ce moment. La romancière A. S. Fall est une éloquente oratrice de la sagesse de ce monde disparu bien que situant aussi le débat sur la coercition que cette force exerce sur la personne féminine. Lorsque V. Tadjou fait résonner encore dans sa poésie comme une nostalgie d'un retour au pays natal, on relève les accents d'un vœu de complémentarité et d'harmonie dans la relation à l'homme.

Les années 1970-80 ont vu en Afrique la naissance de nouvelles structures gouvernementales notamment les ministères de la « condition féminine », de la « femme et de la famille », etc. Ces structures n'ont fait qu'un temps et leur impact sur les dispositifs législatifs pour les femmes quasi nul. Les nouveaux codes de la famille ne sont pas appliqués, comme exemple le cas du Mali, et les enfreintes aux contrats de mariage ne sont pas poursuivies.

Un renouveau du féminisme se fait jour avec les violences faites aux femmes dans les contrées en guerre civile et au sein de la famille; puisse ce réveil appuyé par les réseaux associatifs féministes, qui se créent à travers l'Afrique, amener une législation plus efficiente et des structures d'accueil et de formation pour les jeunes-filles. Donc pour l'avenir, amener la mise en place d'une politique de suivi de ces décisions au niveau de l'exécutif gouvernemental, seul indice d'une volonté d'émancipation et de progrès des autorités d'une nation.

La sensibilisation des individus et des gouvernants (gender sensitiveness) à cet objectif est la mission entreprise par l'ONG « *Femmes Droit et Développement en Afrique* (Women in Law and Development in Africa) » qui a vu le jour dans le cadre de la décennie des femmes de 1985 et établi officiellement en 1990 à Harare (Zimbabwe).

Pour ce faire, l'ONG a élaboré des programmes de mobilisation, de groupes de plaidoyer pour les droits des femmes au niveau national, sous-régional et panafricain. Elle est reconnue comme organe régional pour les droits des femmes en Afrique de l'Ouest où la branche a été créée en 1997 et compte 8 pays membres.

Nous laissons la *FDDA* exprimer la philosophie du féminisme des femmes africaines par ces mots : « il n'y a pas de droits de l'Homme sans droits des femmes », « sans la pleine participation des femmes, il n'y aura pas de développement ».